



Communiqué

Le Conseil de surveillance

Paris, le 24 août 2009

Le Conseil de surveillance du FRR annonce qu'il a procédé à la désignation des deux commissaires aux comptes du FRR.

Désignés pour six années, ces commissaires aux comptes seront notamment chargés de certifier les comptes annuels du FRR. Ils auront également pour mission d'assister le Comité de l'audit et des Comptes du FRR, présidé par Jean Louis Beffa, vice-président du Conseil de surveillance.

Les deux cabinets qui assureront cette mission sont Constantin Associés et Mazars.

Contact presse :

Telephone : 01 58 50 99 86

Site internet : www.fondsdereserve.fr